

# Politique d'Évaluation

## **1. Philosophie**

Dans notre école, nous considérons que l'évaluation est un processus de collaboration qui inclut les enseignants, les élèves et leur équipe de soutien à l'apprentissage qui travaillent ensemble pour évaluer et analyser le parcours d'apprentissage de l'élève. Les enseignants et les élèves collaborent pour surveiller, documenter, mesurer, rapporter et ajuster l'apprentissage afin de s'assurer que les besoins de chaque élève sont satisfaits. Les élèves sont maîtres de leur apprentissage car ils s'engagent activement à accéder à leurs connaissances et à leurs compétences et à y réfléchir. Ils apprennent à exploiter les commentaires de leurs pairs, de leurs enseignants et de leurs mentors en dehors de la classe pour progresser dans leur parcours éducatif.

Notre école s'efforce d'établir une culture de l'évaluation qui favorise le développement de la capacité d'évaluation parmi tous les membres de la communauté d'apprentissage, des élèves aux enseignants, en passant par les parents et les autres personnes qui soutiennent la réussite scolaire des élèves. La réussite est mesurée par des objectifs d'apprentissage et des critères de réussite qui sont co-construits de manière claire et qui sont conçus pour voir la croissance dans une perspective à la fois rétrospective (réflexion) et prospective (action).

L'évaluation est conçue autour du bien-être de nos élèves et constitue un élément essentiel de leur capacité à s'adapter à de nouveaux défis et à développer de nouvelles forces. L'évaluation célèbre les efforts déployés par les élèves pour atteindre les objectifs et les critères d'apprentissage, ainsi que le processus d'apprentissage du Programme Primaire fondé sur la recherche. La capacité à utiliser l'évaluation et à y réfléchir est essentielle pour développer les compétences d'autogestion que les élèves conserveront tout au long de leur vie.

## **2. Objectifs de la Politique d'Évaluation**

En tant qu'école Candidate à l'obtention du statut d'École du Monde de l'IB, ce document vise à garantir que les normes et pratiques du Programme Primaire sont en accord avec celles de notre établissement. Nous nous engageons à respecter les normes, pratiques et cultures suivantes :

Culture 5 – L'établissement scolaire met en œuvre, communique et revoit régulièrement une ou des politiques d'évaluation afin de créer une culture axée sur l'apprentissage et le développement continus. (0301-05)

Culture 5.1 – L'établissement scolaire met en œuvre et revoit une politique d'évaluation qui clarifie sa philosophie et est conforme à la philosophie de l'IB en matière d'apprentissage et d'évaluation des élèves. (0301-05-0100)

Culture 5.2 – Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire indique l'ensemble des exigences locales et des exigences imposées par l'IB, et présente la manière dont il respecte ces exigences. (0301-05-0200)

Culture 5.3 – Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire décrit les droits et les responsabilités de tous les membres de la communauté scolaire, et indique clairement ce qui constitue une bonne pratique d'évaluation. (0301-05-0300)

Culture 5.4 – L'établissement scolaire veille à ce que des ressources, des processus et du matériel de soutien appropriés soient mis en place pour garantir une évaluation valide et juste. (0301-05-0400)

Culture 5.5 – Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire décrit l'importance de l'évaluation pour l'apprentissage et le développement continu. (0301-05-0500)

### **3. Objectif de l'évaluation**

Dans notre école, l'évaluation intégrée et les objectifs d'apprentissage personnels soutiennent le parcours d'apprentissage de chaque élève par le biais d'une évaluation efficace qui est authentique, claire, spécifique, variée, collaborative, interactive et qui comprend un retour d'information.

Par le biais de l'évaluation, nos élèves sont soutenus de manière réfléchie et efficace dans leur acquisition de connaissances et de compétences spécifiques à la matière, la compréhension des concepts, le profil de l'apprenant et les différentes approches de l'apprentissage.

L'évaluation est utilisée pour rendre l'apprentissage clair et évident entre les élèves, leurs enseignants et leurs familles. Elle existe pour créer une compréhension partagée des résultats de l'apprentissage et encourage à la fois la réflexion et le retour d'information. Dans notre école, l'évaluation motive les élèves à s'approprier leur éducation en leur donnant la possibilité de s'évaluer et d'évaluer leur apprentissage.

#### 4. Principes d'évaluation et définitions

L'évaluation dans notre école répond aux besoins non seulement de l'apprenant, mais aussi de la communauté d'apprentissage et d'enseignement dans son ensemble. Elle aide les familles à mieux comprendre le parcours scolaire de leurs élèves et encourage l'acquisition de compétences et de concepts clés qui font d'eux des apprenants plus indépendants, responsables et réfléchis.

L'évaluation peut être décomposée en trois parties qui travaillent ensemble pour mieux informer l'apprenant et l'ensemble de la communauté de soutien à l'apprentissage.

**Quoi :** L'évaluation des connaissances, des compétences et des compréhensions conceptuelles.

**Comment :** L'apprentissage est mesuré et documenté par des outils et des stratégies d'évaluation.

**Pourquoi :** Pour informer l'apprentissage et l'enseignement.

Il existe également trois façons de procéder à l'évaluation :

**Évaluer :** La découverte des compétences et des connaissances acquises par les élèves.

**Enregistrer/Recenser/Relever :** La façon dont les données sont recueillies et analysées.

**Rapporter :** La façon dont les données d'évaluation sont communiquées et partagées avec les élèves et la famille.

#### 5. Mise en oeuvre des pratiques d'évaluation

Dans notre école, les enseignants procèdent à une observation minutieuse du processus de recherche afin de mesurer la capacité des élèves à établir des liens entre les matières et à trouver de nouvelles façons d'appliquer et d'exploiter leurs connaissances. Nous estimons que l'évaluation est utilisée pour informer et soutenir la recherche et l'apprentissage autorégulé. L'apprentissage autorégulé, alimenté par l'auto-évaluation et l'auto-contrôle, fournit aux élèves les outils nécessaires pour assimiler leurs apprentissages et développer des stratégies pour s'adapter aux nouveaux défis. L'acquisition des compétences nécessaires à l'autoévaluation permet aux élèves de grandir non seulement en autonomie mais aussi en conscience de leurs forces et de leurs capacités académiques.

La documentation de l'évaluation permet aux élèves et aux enseignants de revenir sur le parcours d'un élève au fil du temps, en prenant en compte et en valorisant ses progrès. L'évaluation permet aux élèves de découvrir que les défis qu'ils rencontrent requièrent des solutions basées sur l'intégration de connaissances provenant de plusieurs matières et langues. L'évaluation permet aux élèves de présenter et de développer les compétences de recherche qu'ils ont acquises dans une matière, tout en approfondissant leur compréhension conceptuelle. En examinant le

processus d'évaluation, les élèves sont en mesure d'approfondir leurs recherches avec succès dans des contextes de recherche indépendants et collaboratifs.

L'évaluation est un parcours collaboratif où les objectifs d'apprentissage et les critères de réussite sont co-construits par les élèves et les enseignants, et sont fixés et réinitialisés en fonction de besoins spécifiques. Ces objectifs sont personnalisés pour chaque élève et sont revus tout au long du processus d'apprentissage et de suivi. La mise en œuvre de l'évaluation s'étend au-delà des murs de l'école, car les familles et les systèmes de soutien scolaire des élèves encouragent et renforcent les objectifs d'apprentissage et les défis créés à partir des informations fournies par l'évaluation.

*Mise en oeuvre de l'évaluation par les apprenants :*

- Être capable de s'auto-évaluer et de discuter des progrès et du cheminement vers l'acquisition de nouvelles compétences et objectifs d'apprentissage.
- Développer la compétence métacognitive consistant à réfléchir sur son apprentissage et à définir les étapes à suivre pour progresser.
- Être capable de mettre à profit le retour donné par les enseignants et une réflexion sur son propre travail pour identifier comment, où et quand ajuster son travail afin de l'améliorer et d'atteindre ses objectifs d'apprentissage.
- Être un curateur de leur apprentissage en sélectionnant les preuves ou les échantillons d'apprentissage qui illustrent le mieux les objectifs d'apprentissage visés.

*Mise en oeuvre de l'évaluation par les enseignants :*

- Encourager l'auto-évaluation en incitant les élèves à confronter leurs erreurs et contresens afin qu'ils puissent s'autocorriger.
- Aider les élèves à considérer leurs erreurs comme des opportunités de progresser.
- Mettre les élèves au défi de prendre des risques et de continuer à développer leurs compétences et leurs capacités d'apprentissage.
- Mettre en valeur les moments où les élèves rencontrent du succès et apprécient le résultat de leurs efforts d'apprentissage.
- Fournir un retour d'information spécifique et réfléchi qui permette aux élèves de réfléchir sur leur travail et de se développer en tant qu'apprenants tout au long de leur vie.
- Créer un environnement d'évaluation qui soit bénéfique au bien-être des apprenants et qui favorise un sentiment positif d'autonomie par l'auto-évaluation et la réflexion.

*Mise en oeuvre de l'évaluation par les familles :*

- Comprendre pourquoi et ce que nous évaluons.
- Encourager et valoriser un bon comportement dans le travail.
- Comprendre comment l'évaluation est menée, quelles données sont collectées et comment elles sont analysées.
- Se familiariser avec la terminologie et les critères utilisés pour discuter de l'évaluation.
- Comprendre la nature collaborative de l'évaluation et encourager l'inclusion de tous ses membres.

## **6. Les quatre aspects de l'évaluation**

Le PP distingue quatre catégories dans le processus d'évaluation : le suivi, la mesure, la documentation et le compte rendu de l'apprentissage. Chacune de ces catégories est essentielle pour fournir des informations qui nous permettent de répondre au mieux aux besoins éducatifs et aux objectifs d'apprentissage de nos élèves. Ces quatre principes ne sont pas égaux, mais ils sont tous essentiels à la création d'une image plus large sur le parcours éducatif d'un élève. Le PP accorde une importance particulière à la documentation et au suivi de l'apprentissage, car ce sont les éléments indispensables pour fournir aux apprenants des informations exploitables.

### **Le suivi de l'apprentissage**

Le suivi de l'apprentissage fait office de système de signalisation qui permet aux élèves d'être conscients de leurs progrès par rapport aux objectifs d'apprentissage et aux critères de réussite. Cela se fait par le biais d'une grande variété d'activités telles que :

- L'observation
- Le questionnement
- La réflexion
- La discussion sur l'apprentissage avec les camarades et les enseignants
- Le retour d'information réfléchi qui influence les prochaines étapes de l'apprentissage
- Les tâches libres/à durée indéterminée
- L'évaluation écrite ou orale

### **La mesure de l'apprentissage**

Nous mesurons l'apprentissage afin de mieux comprendre les compétences et les connaissances acquises par un apprenant à un moment précis. Tous les apprentissages ne peuvent ou ne doivent pas être mesurés, et les outils de mesure sont conçus pour fournir des informations supplémentaires qui soutiennent le profil éducatif plus complet de chaque élève. Dans notre école, nous mesurons l'apprentissage en faisant appel à de multiples moyens dont les normes nationales et internationales définies par le Ministère de l'Éducation Nationale.

## La documentation de l'apprentissage

On désigne par les termes “documentation de l'apprentissage” la collecte des données qui soutiennent le parcours d'apprentissage. Elle est partagée avec le système de soutien de l'apprenant afin de rendre le processus d'apprentissage visible et ouvert à tous. Elle donne un aperçu des moyens de continuer à se développer, de se reconnecter aux objectifs d'apprentissage et aux critères de réussite. Ces informations sont documentées de différentes manières pour refléter les objectifs d'apprentissage, les questions, les réflexions et les données d'apprentissage, par exemple :

- Les carnets d'apprentissage : ils fournissent un retour d'information et une réflexion pour l'apprentissage continu.
- Les récits d'apprentissage : ils présentent sous forme narrative les cas où l'apprenant montre une compréhension conceptuelle des connaissances ou des compétences.
- Les portfolios : une collection physique de documents et créations qui mettent en valeur le travail de l'élève.

Les outils de documentation utilisés dans la salle de classe peuvent prendre la forme de :

- Listes
- Rubriques
- Portfolios

## Le compte rendu de l'apprentissage

Le compte rendu de l'apprentissage informe la communauté d'apprentissage et nous permet de mieux comprendre l'efficacité de notre programme. Rendre compte des progrès et des résultats des élèves nous permet de trouver les domaines dans les endroits où il est possible de progresser et de développer les moyens de nous améliorer en tant qu'apprenants et en tant que membres d'une communauté d'apprentissage. Comme il s'agit de la forme d'évaluation la plus visible, les informations sont toujours présentées clairement et en tenant compte des élèves et des familles. Nous veillons à ce que ce processus soit mené de manière claire et transparente afin d'être compris par les apprenants et leur système de soutien.

Les formes de compte rendu peuvent inclure :

- Les réunions parents/professeurs/élèves
- Les entretiens gérés par les élèves
- Bulletins scolaires
- Les évaluations suggérés par le Ministère de l'Éducation Nationale français
- Les examens de compétence en langue DELF/DALF
- Les normes d'évaluation nationales, régionales et internationales

## **7. Types d'évaluation :**

Un éventail d'évaluations formelles et informelles est utilisé dans notre école pour construire une vision complète des progrès, des capacités et des connaissances de nos élèves. Il s'agit d'un processus de collaboration qui implique non seulement les élèves et la communauté d'apprentissage au sens large, mais qui constitue également un élément clé permettant aux enseignants de mesurer l'efficacité de ce qu'ils enseignent. L'évaluation nous permet d'évaluer et d'analyser, mais aussi de réfléchir à l'enseignement et à l'apprentissage, ce qui encourage nos élèves à être davantage maîtres de leur éducation.

Les méthodes d'évaluation suivantes sont utilisées dans notre école :

### **Évaluation diagnostique**

L'évaluation diagnostique est utilisée pour déterminer les besoins pédagogiques particuliers de l'élève. Elle intervient avant l'enseignement de nouveaux concepts et constitue un outil essentiel pour aider les enseignants à recueillir des informations sur les connaissances et les capacités antérieures des apprenants. L'évaluation diagnostique a notamment lieu au début d'un nouveau module de recherche.

### **Évaluation formative**

L'évaluation formative a lieu pendant les activités d'apprentissage quotidiennes et sert de guide tout au long du processus d'apprentissage en fournissant un retour d'information régulier et fréquent à l'enseignant et à l'élève. Ce type d'évaluation favorise également l'autonomie de l'élève car il lui donne l'occasion d'évaluer et d'améliorer sa compréhension du sujet en cours, ce qui stimule son enthousiasme pour l'apprentissage.

### **Évaluation sommative**

L'évaluation sommative intervient à la fin d'un cycle d'apprentissage défini et permet de déterminer avec quelle efficacité les apprenants ont assimilé le matériel enseigné. Elle donne aux élèves l'opportunité de mettre en évidence leurs nouvelles connaissances tout en les incitant à proposer et faire des Actions. Notre école utilise des évaluations sommatives développées par

l'école en accord avec le Ministère de l'Éducation Nationale ainsi que des évaluations mandatées par le district et l'État.

### **Auto-évaluation**

L'auto-évaluation permet aux étudiants d'être actifs dans leur apprentissage. Il s'agit d'un processus continu au cours duquel ils développent leurs compétences en métacognition et en réflexion. Notre école prévoit plusieurs moments d'auto-évaluation au cours de nos modules de recherche où les élèves réfléchissent sur leurs objectifs et les progrès réalisés et à réaliser pour les atteindre.

### **Évaluation des éléments essentiels du Programme Primaire**

Les concepts, les connaissances, les compétences, les principes et les actions sont au cœur du Programme Primaire. Ces cinq éléments sont au cœur de chaque module de recherche et permettent aux enseignants et aux élèves de suivre et d'évaluer la progression de leur apprentissage. En acquérant ces éléments de l'enseignement du PP, les élèves sont en mesure de réfléchir sur leurs objectifs d'apprentissage et de mieux auto-évaluer leur parcours éducatif.

Chaque module de recherche se concentre sur des concepts, des compétences et des principes différents. Le planificateur du module recense les progrès réalisés par les apprenants dans la compréhension de ces concepts, la maîtrise de nouvelles compétences et offre des périodes de réflexion et d'auto-réflexion.

L'évaluation des nouvelles connaissances acquises dans chaque module peut se faire par le biais d'une évaluation sommative qui reflète la compréhension de l'idée centrale du module.

Les actions initiées par les élèves dans ou en dehors de la classe sont un indicateur clair de leur compréhension, de leur utilisation et de leur assimilation d'un module. Le succès du module de recherche est amplifié par les actions menées par les élèves, pendant et après le module. Cette maîtrise de leur propre apprentissage est la preuve de leur croissance en tant que chercheurs, qualité qu'ils exploiteront tout au long de leur vie.

### **Exposition des élèves de CM2**

L'exposition des CM2 est l'expérience culminante menée par les élèves en dernière année du Programme Primaire. Ce projet collaboratif permet aux élèves de mettre en application toutes les compétences transdisciplinaires et les concepts clés et connexes afin de construire et de réaliser un plan d'action. Les élèves explorent, s'informent, font des recherches, se documentent et partagent finalement leur compréhension d'une recherche sur un sujet de leur choix à travers un projet de leur propre création. Cette exposition donne aux élèves l'occasion de faire étalage des attributs du profil de l'apprenant qu'ils ont développé tout au long du programme, ainsi que des



approches des compétences d'apprentissage qu'ils ont acquises tout au long de leur parcours éducatif.

### **Évaluations de l'État du Maine**

Les évaluations de l'État du Maine ainsi que celles de la région sont utilisées à des fins diagnostiques, formatives et sommatives. Elles sont conçues pour mesurer la compétence des élèves dans le domaine concerné selon les normes requises par le ministère de l'Éducation du Maine.

### **Évaluations et Projets du Ministère de l'Éducation Nationale**

Notre école est agréée par l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger) et le Ministère de l'Éducation Nationale. À ce titre, nous adhérons aux normes et recommandations d'évaluation suivantes :

L'AEFE propose certains projets et concours durant l'année scolaire. Ceux-ci sont facultatifs et chaque enseignant décide du nombre et de la nature des projets auxquels il souhaite participer avec ses élèves.

*Liste de projets et concours AEFE:*

- *La Semaine des Lycées Français du Monde*
- *Le Mai des Langues*
- *Le Mois du Développement Durable*
- *Le Concours Photodd*
- *Les Photos-Mathons*
- *La Semaine des Maths (Math Week)*
- *Rally Mathématiques / Défis Maths*
- *Défis Techno-Sciences*
- *Prix Albertine (Literature)*
- *1, 2, 3 Run*
- *Les Foulées Olympiques*
- *Bougeons et Calculons*

De plus, nous participons fréquemment à des concours et des évaluations complémentaires aux côtés d'établissements membres des réseaux AEFE et MLF (Mission Laïque Française).

### **Évaluations et diplômes DELF/DALF**

L'examen DELF (Diplôme d'Études en Langue Française) conçu par FEI (France Éducation International) est un certificat officiel octroyé par le Ministère de l'Éducation Nationale attestant d'un niveau de maîtrise de la langue française. Dans notre école, les élèves de CM2 passent le

niveau A2 de cet examen avant la fin de l'année scolaire. Avec un taux de réussite de 100%, cette évaluation officielle célèbre et récompense les élèves pour leurs progrès en français tout au long de leur scolarité.

Afin d'approfondir et de maintenir leurs capacités, notre école propose des cours de français avancé pour les élèves qui souhaitent maintenir leurs capacités d'expression, d'écriture et de compréhension du français après avoir terminé leur enseignement en immersion à l'école. Nous offrons ces cours principalement pour répondre aux besoins de nos anciens élèves, pour continuer à les stimuler et pour les aider à atteindre un niveau plus élevé de maîtrise du français. L'objectif de ce programme parascolaire est de donner l'opportunité à nos anciens élèves et aux autres membres de notre communauté de régulièrement converser en français et de maintenir leurs compétences écrites dans une atmosphère tant ludique que stimulante.

Ces cours préparent nos anciens élèves et l'ensemble de notre communauté aux examens du DELF et du DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française). Ces certifications sont primordiales pour les dossiers scolaires ainsi que pour les candidatures aux universités et aux emplois car la plupart des universités et emplois dans un milieu francophone exigent un niveau B2 du DELF.

## **8. Outils et stratégies d'évaluation**

L'évaluation authentique de l'apprentissage des élèves se fait par le biais de l'observation en classe, d'évaluations du module de recherche, d'évaluations des performances, de réflexions sur les modules et de présentations et exposés. Nous adhérons également aux normes nationales et d'État américaines ainsi qu'aux critères du Ministère de l'Éducation Nationale.

### **Outils d'évaluation**

Les élèves, les enseignants et les parents font tous partie du système d'évaluation de la réussite scolaire des apprenants. Nous nous efforçons ainsi de communiquer et de rendre compte des évaluations réalisées tout au long de nos modules de recherche transdisciplinaires par le biais de méthodes diverses et variées. Les résultats sont communiqués régulièrement et de manière claire afin d'assurer une transparence et une compréhension totales.

Observation en classe	- Des annotations sont prises pour fournir un retour d'information tout au long des activités quotidiennes de la classe. (Ceci est particulièrement important au cours de l'apprentissage
-----------------------	---

	<p>de la petite enfance).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignants offrent des moments et des moyens d'auto-évaluation permettant aux élèves de faire une vérification rapide de leurs compétences et de leur compréhension.</li> </ul>
Évaluation des modules de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des évaluations formatives pour évaluer chaque ligne de recherche.</li> <li>- Une évaluation sommative qui évalue l'idée centrale et les concepts clés.</li> </ul>
Évaluation et critères de référence de l'État du Maine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des évaluations de référence pour suivre les progrès en anglais.</li> </ul>
Évaluation et critères de référence du Ministère de l'Éducation Nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En Petite Enfance (<i>Maternelle</i>) : Le parcours éducatif des élèves est documenté dans un <i>Carnet de Suivi des Apprentissages</i>. Ce document sert à documenter l'acquisition et le développement des compétences dans des domaines clés tels que la motricité fine, l'écriture, la phonétique/prélecture et les mathématiques.</li> <li>- En CP, 2 évaluations de référence sont faites chaque année (début de l'année scolaire + milieu de l'année = sept. + janv.) pour suivre les progrès des élèves en mathématiques et en lecture (compréhension orale, phonétique et identification des lettres).</li> <li>- En CE1 : Une fois par an, les élèves sont soumis à des évaluations de référence en mathématiques, lecture et écriture.</li> </ul>
Évaluation de la performance lors de projets - Grilles d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des grilles d'évaluation incluant les critères de réussite de projets et travaux sont créées en classe par les élèves et les enseignants.</li> <li>- Elles permettent l'auto-évaluation tout au long du projet et sont utilisées comme outil de réflexion sur la prestation par la suite.</li> </ul>

Réflexion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réflexions des élèves avant, pendant et après chaque module de recherche sont collectées.</li> <li>- Les réflexions des enseignants avant, pendant et après chaque module de recherche sont collectées.</li> </ul>
Exposés et expositions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation des mesures prises pendant et après chaque module.</li> <li>- Observation de la démonstration des attributs du profil de l'apprenant, des concepts clés et connexes, ainsi que des compétences liées à l'approche de l'apprentissage (compétences sociales, compétences de recherche, compétences de réflexion, compétences de communication, compétences d'autogestion) à l'intérieur et à l'extérieur de la classe.</li> </ul>

### **Bulletins scolaires**

Nos bulletins scolaires fournissent un compte rendu de l'évolution des résultats scolaires d'un élève et servent de lien entre les élèves, les enseignants et les parents. Ils englobent les succès et les progrès de l'élève, les éléments du programme du Ministère de l'Éducation Nationale et présentent les modules de recherche traités pendant l'année scolaire. Les bulletins scolaires servent également à documenter les compétences acquises en ce qui concerne les concepts clés, les attributs du profil de l'apprenant et les approches de l'apprentissage au sein d'un apprentissage basé sur la recherche. Les bulletins nous permettent également de documenter les habitudes de travail et le comportement des élèves, et peuvent inclure des informations ou des dispositions de soutien additionnels et spécifiques.

Les enseignants écrivent sur les bulletins des commentaires qui facilitent le dialogue avec les familles afin de s'assurer de la bonne compréhension du parcours d'apprentissage spécifique de chaque élève. Dans notre école, les bulletins scolaires sont remplis et commentés lors de nos rencontres parents-élèves-enseignants chaque trimestre.

Les bulletins scolaires permettent également de bien comprendre le parcours éducatif d'un élève lorsqu'il change d'école. En fournissant une évaluation et des commentaires clairs et complets, les institutions extérieures sont mieux équipées pour comprendre et apprécier les capacités et les besoins de l'élève.

## **Réunions**

Au cours de chaque trimestre, chaque élève rencontre son ou ses enseignants avec ses parents lors d'une réunion élèves-parents-enseignants afin d'avoir une conversation ouverte sur le parcours éducatif spécifique de l'élève. Il est important que les trois parties participent à ces réunions afin de s'assurer que l'élève soit un participant actif de son expérience scolaire et qu'il continue à s'exprimer et à agir sur son éducation.

Les trois parties discutent et réfléchissent sur les compétences nouvellement acquises et les besoins de l'élève, ce qui permet de fixer des objectifs spécifiques et de décrire les mesures supplémentaires qui peuvent être prises en dehors de la classe pour soutenir les progrès de l'élève.

Une copie de chaque bulletin est ensuite remise aux familles pour leur dossier personnel.

## **Portfolios**

Les portfolios d'élèves sont une collection créée conjointement par l'enseignant et l'élève, qui témoigne de la croissance, de l'engagement, de la créativité, de l'ingéniosité et de la recherche de l'élève au fil du temps. Cette collection célèbre les progrès de chaque élève tout au long du PP et comprend des images, des extraits, des exemples de travaux, d'actions et d'initiatives réalisés en classe et pendant leur temps passé dans la communauté scolaire.

Les élèves sont maîtres de leur apprentissage en choisissant les éléments qui, selon eux, démontrent le mieux leurs compétences et leurs capacités dans des matières transdisciplinaires, complétées par celles ajoutées par leurs enseignants. Cette collaboration garantit que l'élève est au centre de son apprentissage et qu'il est capable d'évaluer et de refléter au mieux ses progrès et son apprentissage.

Le portfolio permet également de mettre en valeur le travail de l'élève en veillant à ce que toutes les familles soient au courant des expériences, des évaluations et des compétences acquises par les élèves au cours de leur parcours éducatif. Ce musée personnalisé des progrès comprend des témoignages, des réflexions, des travaux écrits et des œuvres d'art, ainsi que des preuves d'action et de recherche.

Il permet de communiquer le parcours d'apprentissage d'un élève non seulement à sa famille, mais peut également servir de preuve du travail assidu et des compétences de l'élève.

Cet outil est utilisé lors des conférences parents-élèves-enseignants pour concrétiser le développement des connaissances et des compétences au cours de l'année scolaire. Ce document

est rapporté à la maison pour être partagé à la fin de l'année scolaire et reste un point de référence important pendant le reste du parcours éducatif.

Les portfolios des apprenants peuvent inclure :

- Diplômes du DELF/DALF
- Oeuvres d'art et de musique choisies par l'élève et le professeur
- Exemples de développement et de compétences en écriture en français/anglais choisis par l'élève et l'enseignant.
- Exemples de raisonnement et de compétences en mathématiques choisis par l'élève et l'enseignant.
- Exemples de développement de l'alphabétisation en français/anglais choisis par l'élève et le professeur.
- Projets, présentations, sorties, travaux et/ou réflexions liés au module de recherche.
- Exemples de travaux de classe dans des matières transdisciplinaires.
- Exemples de réflexions et d'auto-évaluations des élèves.
- Exemples d'actions initiées par les élèves (le cas échéant).

## **9. Révision de la politique d'évaluation**

Conformément aux Normes de Mise en Oeuvre des Programmes et Applications Concrètes de l'IB, cette politique d'intégrité intellectuelle adhère à la Culture 6 : *L'établissement scolaire met en œuvre, communique et revoit régulièrement les politiques requises par l'IB qu'il a élaborées, afin de veiller à ce qu'elles soient cohérentes et reflètent la philosophie de l'IB. (0301-06)*

Cette politique a été adaptée à partir des précédentes politiques d'évaluation de notre établissement scolaire en août 2022. Elle est revue et réfléchi chaque année par le personnel administratif et enseignant, ainsi que par l'ensemble de la communauté scolaire.

### *Plan d'action d'évaluation de l'agentivité des élèves :*

Objectifs de la politique d'évaluation de EFDM acceptés par toutes les parties :

#### Bulletins Scolaires :

2024 : Mise à jour des rapports d'avancement pour inclure le profil de l'apprenant, les concepts, les compétences ATL.

#### Conférences :

Printemps 2023- Développer une conférence organisée par les élèves et les enseignants.

**"The Museum of Learning/ Le Musée de L'Apprentissage".**

2024 - Mise en place de conférences tripartites dirigées par les élèves.

## 10. Bibliography

*Learning and Teaching Primary Years Programme*, Octobre 2018

*Programme Standards and Practices*, Mars 2018

*The Learning Community*, Decembre 2018

*Leading the Learning* - Formation professionnelle de l'IB, Cat. 1

*Faire une réalité du Programme Primaire* - Formation professionnelle de l'IB, Cat. 1

[My IB Programme Resource Center](#)